

R 156 – 22.03

Résolution du Conseil municipal de Vernier du 8 mars 2022

relative à l'objet suivant :

MODIFICATION DANS LA DÉSIGNATION DES MEMBRES DES COMMISSIONS ET REPRÉSENTATIONS EXTRAPARLEMENTAIRES DE LA LÉGISLATURE 2020 - 2025

Vu les articles 13 et suivants du règlement du Conseil municipal de Vernier ;

vu l'article 29, alinéa 3, de la loi sur l'administration des communes du 13 avril 1984 ;

vu l'article 8 du règlement des contrats de quartier du 26 novembre 2013 ;

vu la résolution R 002 – 20.06, Désignation des membres des commissions et représentations extraparlamentaires de la législature 2020 - 2025, du 2 juin 2020 ;

vu la démission de Mme Andréanne SCHAMBACHER du Comité de pilotage du Contrat de quartier d'Aire - Le Lignon ;

vu la démission Mme Sabrina KHOSHBEEN du Comité de pilotage du Contrat de quartier des Avanchets,

vu la démission de M. Philippe JUD du Comité de pilotage du Contrat de quartier de Vernier-Village ;

sur proposition des groupes LES VERT.E.S et PLR ;

le Conseil municipal, par 29 OUI, soit à l'unanimité,

déclare :

- 1 désigner M. Philippe THELIN, comme représentant du groupe LES VERT.E.S au sein du Comité de pilotage du Contrat de quartier d'Aire - Le Lignon, pour le restant de la législature 2020 – 2025 ;
- 2 désigner Mme Daniela CLEMENTE, comme représentante du groupe PLR au sein du Comité de pilotage du Contrat de quartier des Avanchets, pour le restant de la législature 2020 – 2025 ;
- 3 désigner Mme Zeljka MIHAJLOVIC-BLAGOJEVIC, comme représentante du groupe LES VERT.E.S au sein du Comité de pilotage du Contrat de quartier de Vernier-Village, pour le restant de la législature 2020 – 2025.

